

Rapport annuel de gestion

2017-2018

**LE CONSEIL**  
DU STATUT  
DE LA FEMME

Québec 



# Rapport annuel de gestion 2017-2018

**LE CONSEIL**  
DU STATUT  
DE LA FEMME

Cette publication a été produite par le Conseil du statut de la femme. Elle est disponible à l'adresse suivante : [www.csf.gouv.qc.ca/nos-publications](http://www.csf.gouv.qc.ca/nos-publications).

**Présidente**

M<sup>e</sup> Louise Cordeau

**Direction**

Marlène Lefrançois

**Coordination de la rédaction**

Joanne Isabel

**Édition**

Sébastien Boulanger

**Conception graphique et mise en page**

Guyline Grenier

**Révision linguistique**

France Galarneau

Annie Cartier

**Crédit photo de la présidente**

Hélène Bouffard

**Date de parution**

Juin 2018

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca)

**Éditeur**

Conseil du statut de la femme

800, place D'Youville, 3<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 6E2

Téléphone : 418 643-4326

Sans frais : 1 800 463-2851

Site Web : [www.csf.gouv.qc.ca](http://www.csf.gouv.qc.ca)

Courriel : [publication@csf.gouv.qc.ca](mailto:publication@csf.gouv.qc.ca)

**Dépôt légal**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

ISBN : 978-2-550-81566-2 (version imprimée)

978-2-550-81567-9 (version PDF)

© Gouvernement du Québec

# En bref...

La série de **4** capsules vidéo

**60 secondes pour comprendre...**

de la *Gazette des femmes* a généré **697 542** vues

sur les médias sociaux



**252 015**

consultations uniques du site Web  
de la *Gazette des femmes*



**104 442**

consultations uniques du site Web  
du Conseil du statut de la femme



**29 316**

personnes abonnées aux comptes  
du Conseil et de la *Gazette des femmes*  
dans les médias sociaux



**11 250**

titres spécialisés en  
matière de condition féminine  
au Centre de documentation  
Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie



**336**

mentions du Conseil du statut  
de la femme dans les médias



23

activités de sensibilisation,  
de transfert de connaissances  
et de collaboration dans des comités  
par les chercheur·e·s sur des enjeux  
en matière d'égalité entre les femmes  
et les hommes



43

entrevues accordées  
dans les médias par la présidente,  
les chercheur·e·s et le responsable  
des relations médias



35

activités publiques  
de la présidente



79

publications dans le magazine  
en ligne *Gazette des femmes*

---

## Un organisme rassembleur

Une **veille stratégique en continu**

# Cybersexisme

## Relève agricole féminine

*Organisation des soins offerts aux femmes âgées*

**Violences faites aux femmes**

Inclusion des hommes

Place des femmes dans le numérique  
et dans les lieux décisionnels

**Éducation à l'égalité**

Madame Hélène David

Ministre responsable de l'Enseignement supérieur  
et ministre responsable de la Condition féminine  
1035, De La Chevrotière  
Québec (Québec)

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de gestion du Conseil du statut de la femme pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 mars 2018. Conformément à l'article 25 de la Loi sur l'administration publique, je vous sou mets ce compte rendu des activités et des réalisations du Conseil pour l'année 2017-2018.



Parmi les actions du Conseil, il faut souligner la parution du portrait statistique *Les proches aidantes et les proches aidants au Québec – Analyse différenciée selon les sexes* ainsi que de quatre capsules de la série «60 secondes pour comprendre...». La prochaine année sera, elle aussi, marquée par la création et la diffusion d'outils interactifs visant à faire connaître davantage les conditions de vie réelles des femmes au Québec.

Les travaux des prochains mois porteront notamment sur l'hostilité en ligne et le cybersexisme, les violences faites aux femmes, la relève agricole féminine, les soins aux aînées et la présence des femmes dans les lieux décisionnels et dans l'espace numérique.

Le nouveau *Plan stratégique 2018-2021*, élaboré sous le thème «Éclairons toutes les voix», témoigne des préoccupations du Conseil, en affirme les orientations et les engagements dans la poursuite de sa mission. En continuant de poser des gestes concrets, en demeurant à l'avant-garde dans nos recherches et nos recommandations, nous contribuons à rendre notre société plus inclusive.

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre ce rapport annuel de gestion à l'Assemblée nationale du Québec conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration publique.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente du Conseil du statut de la femme,

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Louise Cordeau'. The signature is fluid and cursive, written over a horizontal line.

**M<sup>e</sup> Louise Cordeau**

Québec, le 30 juin 2018

**ÉCLAIRONS**  
toutes les voix



# Table des matières

	Déclaration attestant la fiabilité des données et des contrôles afférents . . . .	<b>11</b>
1	Présentation du Conseil du statut de la femme . . . . .	<b>13</b>
	1.1 Mission . . . . .	<b>13</b>
	1.2 Principales activités . . . . .	<b>13</b>
	1.3 Valeurs . . . . .	<b>14</b>
	1.4 Structure organisationnelle . . . . .	<b>14</b>
2	Contexte et enjeux . . . . .	<b>17</b>
3	Faits saillants 2017-2018 . . . . .	<b>19</b>
4	Résultats détaillés 2017-2018 . . . . .	<b>23</b>
	4.1 Orientation 1 – Faire preuve de vigilance et d’avant-gardisme dans l’identification des inégalités . . . . .	<b>23</b>
	4.2 Orientation 2 – Poursuivre ou accentuer la promotion de l’apport des femmes à la société . . . . .	<b>28</b>
	4.3 Orientation 3 – Adapter les pratiques de gestion pour soutenir la performance organisationnelle . . . . .	<b>38</b>
	4.4 Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens . . . . .	<b>39</b>
	4.5 Développement durable . . . . .	<b>39</b>
5	Utilisation des ressources . . . . .	<b>43</b>
	5.1 Ressources humaines . . . . .	<b>43</b>
	5.2 Résultats financiers en 2017-2018 . . . . .	<b>45</b>
	5.3 Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service . . . . .	<b>45</b>

5.4	Ressources informationnelles .....	46
5.5	Suivi de la mise en œuvre des standards sur l'accessibilité Web .....	46
6	Application des exigences gouvernementales .....	49
6.1	Accès à l'égalité en emploi .....	49
6.2	Égalité entre les femmes et les hommes .....	50
6.3	Éthique .....	51
6.4	Emploi et qualité de la langue française dans l'administration	51
6.5	Accès à l'information et protection des renseignements personnels .....	51
6.6	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics .....	51
	ANNEXE I .....	53
	ANNEXE II .....	55
	ANNEXE III .....	59
	ANNEXE IV .....	61
	ANNEXE V .....	63
	ANNEXE VI .....	69

# Déclaration attestant la fiabilité des données et des contrôles afférents

Les résultats et les renseignements contenus dans le *Rapport annuel de gestion 2017-2018* du Conseil du statut de la femme relèvent de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données de même que sur les contrôles afférents aux données présentées.

Le présent rapport annuel de gestion :

- ▶ décrit fidèlement la mission, les enjeux et les activités de l'organisme;
- ▶ expose les objectifs, les indicateurs et les résultats de l'année 2017-2018 au regard de la planification stratégique au 31 mars 2018.

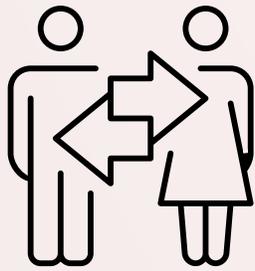
Je déclare que, à ma connaissance, les données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à cette information sont fiables. Ces données correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2018. Les personnes qui souhaitent en savoir davantage sur la mission, la structure et les activités du Conseil peuvent consulter son site Web ([www.csf.gouv.qc.ca](http://www.csf.gouv.qc.ca)).

La présidente du Conseil du statut de la femme,



**M<sup>e</sup> Louise Cordeau**

Québec, le 30 juin 2018



CONSEILLER



INFORMER

# 1 PRÉSENTATION DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

## 1.1 MISSION

Le Conseil du statut de la femme est un organisme gouvernemental de consultation et d'étude. Il conseille la ministre et le gouvernement du Québec sur tout sujet lié à l'égalité, au respect des droits et au statut de la femme, dans un objectif de justice sociale. De plus, il informe et sensibilise la population québécoise sur toute question en ces matières.

## 1.2 PRINCIPALES ACTIVITÉS

Reconnu pour son expertise en matière d'égalité entre les sexes, le Conseil :

- ▶ transmet des avis au gouvernement en se prononçant sur des projets de loi, des politiques ou des actions qui présentent des enjeux d'égalité;
- ▶ documente et illustre les conditions de vie des Québécoises par des études et des recherches;
- ▶ publie et diffuse ses avis et recherches ainsi que différents documents d'information (résumés d'avis, brochures, dépliants, bulletins et affiches) pour faire connaître la situation des femmes et les enjeux en matière d'égalité;
- ▶ fait connaître les enjeux féministes en publiant des articles journalistiques de fond et des contenus variés dans le magazine *Web la Gazette des femmes*;
- ▶ participe aux débats concernant les grands enjeux relatifs à l'égalité en organisant diverses activités de communication;
- ▶ fournit aux femmes ainsi qu'aux groupes de femmes des outils pour intervenir dans la collectivité afin qu'elles occupent la place qui leur revient dans les différents lieux de pouvoir et d'influence.

### 1.3 VALEURS

Pour guider ses travaux et ses actions au quotidien, le Conseil s'appuie sur cinq valeurs. Il s'emploie ainsi à agir avec excellence, rigueur, agilité, ouverture et engagement.

### 1.4 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Le Conseil du statut de la femme relève de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur et ministre responsable de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Hélène David.

Il est présidé par M<sup>e</sup> Louise Cordeau depuis le 6 février 2017.

Aux termes de sa loi constitutive, le Conseil, en plus de sa présidente, se compose des membres suivantes, nommées par le gouvernement:

- ▶ quatre personnes choisies parmi celles recommandées par les associations féminines;
- ▶ deux personnes choisies parmi celles recommandées par les groupes socioéconomiques représentatifs;
- ▶ deux personnes choisies parmi celles recommandées par les organismes syndicaux;
- ▶ deux personnes choisies parmi celles recommandées par les milieux universitaires.

Des déléguées des ministères et organismes ci-après nommés participent également aux séances du Conseil, mais n'y ont pas droit de vote:

- ▶ Santé et Services sociaux;
- ▶ Éducation et Enseignement supérieur;
- ▶ Justice;
- ▶ Travail, Emploi et Solidarité sociale;
- ▶ Culture et Communications;
- ▶ Secrétariat du Conseil du trésor;
- ▶ Secrétariat à la condition féminine, à titre de membre observateur.

Avec la présidente, les membres se prononcent sur les avis et les recommandations que le Conseil doit formuler au gouvernement.

Au cours de l'exercice 2017-2018, les membres ont participé à trois rencontres ordinaires et à une rencontre spéciale. La liste des membres du Conseil au 31 mars 2018 est présentée à l'annexe I.

## **Organigramme**

Le Conseil est sous la direction de la présidente. À titre de dirigeante d'organisme, elle conduit les rencontres du Conseil des membres, les travaux de recherche et leur diffusion. Elle assure la liaison entre le Conseil et la ministre responsable de la Condition féminine. Enfin, elle voit à la mise en œuvre des décisions qui engagent l'organisme et la reddition de comptes qui s'y rattache.

Pour réaliser sa mission, le Conseil s'appuie sur une équipe de 28 personnes réparties au sein des directions suivantes :

Le Secrétariat général et Direction générale des communications et de l'administration est responsable de la coordination de l'ensemble des dossiers horizontaux et des activités du Conseil. Il a la charge de la gestion quotidienne des ressources budgétaires et financières, humaines, matérielles, et informationnelles.

Sous la responsabilité de la secrétaire générale, la Direction des communications et du Web joue un rôle-conseil stratégique dans la réalisation des activités de communication et de publication en appui aux orientations et aux travaux du Conseil. De plus, elle informe et sensibilise la population québécoise sur tout sujet lié à l'égalité.

La Direction de la recherche et de l'analyse réalise des études en vue de la production d'avis et de recommandations que le Conseil transmet au gouvernement. Elle effectue également des recherches sur des sujets déterminants et des enjeux critiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Pour soutenir ses travaux, elle administre le plus grand centre canadien spécialisé en documentation francophone sur le féminisme et la condition féminine, le Centre de documentation Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie.

### Organigramme au 31 mars 2018



## 2 CONTEXTE ET ENJEUX

L'année 2017-2018 a été marquante. La prise de parole collective des femmes à l'échelle mondiale et québécoise nous a conviés à de grandes réflexions et proposé des changements importants en matière de violence et de harcèlement à caractère sexuel.

En juin 2017, la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021 a été lancée. Plusieurs éléments de cette stratégie interpellent le Conseil.

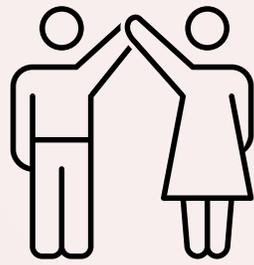
En novembre 2017, la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur a été adoptée. Le Conseil a contribué à la réflexion lors des consultations publiques relatives à ce projet de loi.

Le Conseil a également effectué, au cours de l'année, des changements internes qui lui ont permis de consolider son expertise et d'innover grâce à la diversification de ses outils technologiques.

À cet effet, il a réalisé, en 2017, une série de capsules Web sous le thème «60 secondes pour comprendre», portant sur des enjeux actuels. Publiées dans la *Gazette des femmes*, ces capsules aux messages percutants ont été visionnées plus de 697 542 fois sur les réseaux sociaux. Le Conseil a d'ailleurs été de plus en plus présent sur les médias sociaux afin de joindre de nouvelles clientèles. Cette présence s'accroîtra dans les prochaines années.

Cette année a également été caractérisée par la réalisation d'une nouvelle planification stratégique. Cette feuille de route va orienter les actions du Conseil pour les trois prochaines années. Diversifier ses outils de diffusion, joindre une plus grande part de la population, mettre en place des mécanismes de suivi de ses recommandations font partie des objectifs contenus dans ce plan.

Le Conseil considère que 2017-2018 a été une année charnière en matière de féminisme. Afin de bien remplir sa double mission, soit d'informer le public et de conseiller le gouvernement, il doit, plus que jamais, tenir compte de la complexité des enjeux dans ce domaine. Ainsi, la multiplication des voix féministes, la grande diversité sociale et culturelle des femmes du Québec, l'inclusion des hommes dans la mobilisation et le changement et la présence des femmes dans les lieux décisionnels sont autant d'éléments qui font l'objet de préoccupations du Conseil.



ÉGALITÉ

### 3 FAITS SAILLANTS 2017-2018

Les principales actions relatives à **la vigilance et à l'avant-gardisme dans l'identification des inégalités** (orientation 1) se résument comme suit :

- ▶ la publication d'un portrait de la proche aidance dans une approche visant à montrer les différences entre les sexes. *Les proches aidantes et les proches aidants au Québec – Analyse différenciée selon les sexes* révèle que les femmes et les hommes vivent des réalités différentes également dans ce domaine et explique les conséquences de ces inégalités;
- ▶ l'édition 2017 du *Portrait des Québécoises en 8 temps*, qui présente les données les plus récentes des progrès accomplis et des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes dans huit domaines de la vie économique et sociale;
- ▶ la réalisation d'une recherche, en collaboration avec l'Office de la protection du consommateur, sur la taxe rose et les enjeux d'égalité entre les sexes dans le domaine de la consommation. Le Conseil a produit une revue de la littérature scientifique qui montre que les données actuelles ne sont pas entièrement probantes. Il souligne l'importance de réfléchir de manière plus approfondie aux liens entre la consommation, le marketing et les inégalités entre les femmes et les hommes;
- ▶ une consultation sur la proche aidance et une journée d'étude sur le revenu minimum garanti;
- ▶ la publication du *Mémoire sur le projet de loi n° 151, Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*, lequel propose cinq recommandations;
- ▶ la réalisation du mémoire *La place des femmes en politique au Québec – Consultation de la Commission des relations avec les citoyens*, qui actualise les données et les analyses proposées dans l'avis *Les femmes en politique: en route vers la parité*, publié en 2015.

Le Conseil poursuit sa veille des enjeux sur lesquels il s'est déjà prononcé afin d'en constater l'évolution et de faire cheminer ses réflexions. Soucieux de traiter d'enjeux en adéquation avec l'actualité, ses travaux actuels portent notamment sur la relève agricole féminine, les violences faites aux femmes, le cybersexisme, l'organisation des soins offerts aux femmes âgées ainsi que sur la place des femmes dans le domaine du numérique et dans les lieux décisionnels.

Dans la foulée de la **poursuite ou l'accentuation de la promotion de l'apport des femmes à la société** (orientation 2), le Conseil a réalisé plusieurs activités de communication et d'affaires publiques, dont :

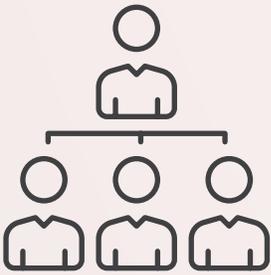
- ▶ la production et la diffusion de capsules vidéo thématiques :
  - *Encourageons l'engagement des femmes en politique municipale!*;
  - *La violence et le harcèlement à caractère sexuel – 8 raisons de se mobiliser*, capsule diffusée à l'occasion de la Journée internationale des femmes, le 8 mars 2018;
  - la série «60 secondes pour comprendre» : quatre capsules diffusées dans la *Gazette des femmes*, vues 697 542 fois sur les réseaux sociaux Facebook et YouTube;
- ▶ l'annonce d'un partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Québec;
- ▶ la participation de la présidente à 66 événements, dont 31 entrevues et 35 activités publiques, et la présence du Conseil dans les médias locaux et régionaux;
- ▶ la mise en ligne d'une version graphique améliorée du site Web pour rajeunir l'image du Conseil, la rendre plus actuelle et permettre une navigation plus conviviale.

Enfin, concernant **l'adaptation des pratiques de gestion pour soutenir la performance organisationnelle** (orientation 3), le Conseil a :

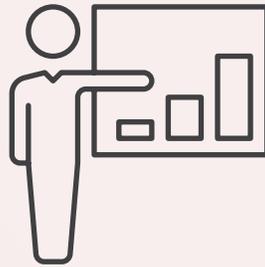
- ▶ offert une formation d'accueil aux nouveaux employés en plus de formations adaptées aux besoins du personnel et poursuivi son processus de transfert de connaissances dans le cadre de la Stratégie de gestion des compétences et des connaissances des ressources humaines 2015-2020;

- ▶ encouragé et mobilisé son personnel pour une mise en candidature en 2017 aux prix d'excellence en communication gouvernementale, les prix Zénith. Le Conseil a été lauréat dans la catégorie « Édition » pour sa brochure intitulée *Féminisme – nom commun, cause commune*;
- ▶ concrétisé l'engagement des gestionnaires et du personnel dans l'élaboration du plan stratégique 2018-2021.

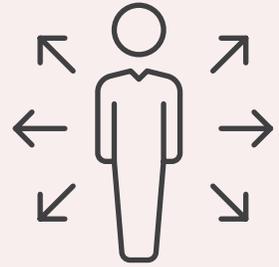
Le tableau sommaire des résultats 2017-2018 est présenté à l'annexe II.



RÔLE-CONSEIL



PARTAGE DES  
CONNAISSANCES



CAPITAL HUMAIN

## 4 RÉSULTATS DÉTAILLÉS 2017-2018

Le *Plan stratégique 2013-2017* se fonde sur deux enjeux et trois grandes orientations pour guider les actions du Conseil :

- ▶ Enjeu 1 – L’atteinte de l’égalité entre les femmes et les hommes et le maintien des progrès
  - Orientation 1 – Faire preuve de vigilance et d’avant-gardisme dans l’identification des inégalités – AXE D’INTERVENTION 1: **Rôle-conseil**
  - Orientation 2 – Poursuivre ou accentuer la promotion de l’apport des femmes à la société – AXE D’INTERVENTION 2: **Partage des connaissances**
  
- ▶ Enjeu 2 – La gouvernance et l’évolution de l’expertise
  - Orientation 3 – Adapter les pratiques de gestion pour soutenir la performance organisationnelle – AXE D’INTERVENTION 3: **Capital humain**

### 4.1 ORIENTATION 1 – FAIRE PREUVE DE VIGILANCE ET D’AVANT-GARDISME DANS L’IDENTIFICATION DES INÉGALITÉS

#### AXE 1: RÔLE-CONSEIL

Objectif 1	Indicateurs	Résultats
Approfondir les connaissances sur les sujets d’inégalité entre les femmes et les hommes	Nombre et nature des activités réalisées (études thématiques et recherches)	2 portraits publiés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Les proches aidantes et les proches aidants au Québec – Analyse différenciée selon les sexes</i> (67 p.)</li> <li>• <i>Portrait des Québécoises en 8 temps – Édition 2017</i> (40 p.)</li> </ul> 1 recherche transmise au gouvernement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>La taxe rose : marketing, consommation et inégalités entre les sexes</i> (38 p.)</li> </ul> 2 consultations publiques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation relative à la proche aidance (30 mai et 2 juin 2017)</li> <li>• Journée d’étude sur le revenu minimum garanti (15 octobre 2017)</li> </ul>

## **Portraits publiés**

Le Conseil a publié un portrait traitant de la proche aidance afin de démontrer les différences entre les sexes. Cette publication s'inscrit dans la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021, à l'action R4. Le portrait démontre que les femmes sont plus nombreuses à agir comme proches aidantes et qu'elles investissent aussi en moyenne un plus grand nombre d'heures que les hommes proches aidants. Les tâches qu'elles réalisent sont émotivement plus exigeantes, car elles se situent plus souvent dans les soins personnels. Les hommes proches aidants, quant à eux, s'occupent davantage de transport, de réparations et d'autres tâches demandant un moins grand engagement affectif. Le niveau de stress et de fatigue des femmes est donc beaucoup plus élevé que celui des hommes dans la même situation.

Ce portrait s'inscrit dans un projet plus vaste en cours de réalisation sur l'organisation des soins de santé et du soutien destinés aux femmes âgées.

La deuxième publication de cette catégorie, le *Portrait des Québécoises en 8 temps – Édition 2017*, comporte une série de statistiques reflétant la situation des femmes québécoises dans huit domaines bien précis : la démographie, l'éducation, la situation familiale, le travail, le revenu, la santé, l'emploi du temps et le pouvoir. Bien que les femmes constituent 50,3% de la population québécoise et que certaines statistiques soient très encourageantes, les données de ce portrait démontrent que l'égalité des sexes n'est pas encore atteinte.

## **Recherche**

En 2017-2018, en collaboration avec l'Office de protection des consommateurs, le Conseil a également transmis au gouvernement une recherche sur la taxe rose et les enjeux d'égalité entre les sexes en consommation. Mandatés par la ministre de la Justice, M<sup>me</sup> Stéphanie Vallée, les deux organismes devaient documenter l'existence de données probantes sur la surtaxe des produits féminins et évaluer les réponses législatives déployées ailleurs dans le monde pour contrer ce phénomène, le cas échéant. Le Conseil a produit une revue de la littérature scientifique qui montre que les données actuelles ne sont pas entièrement concluantes. Elle souligne l'importance de réfléchir de manière plus approfondie aux liens entre la consommation, le marketing et les inégalités entre les femmes et les hommes. Les pratiques de

consommation différenciées entre les femmes et les hommes, particulièrement dans l'espace familial, sont peu étudiées au Québec, alors qu'il s'agit d'une piste intéressante pour agir sur les inégalités économiques persistantes entre les sexes.

### ***Consultations publiques***

Dans le cadre de son projet sur l'organisation des soins de santé et du soutien pour les femmes âgées, le Conseil a mis sur pied une consultation des principaux groupes représentant les intérêts des personnes âgées et des proches aidantes ainsi que des travailleuses et des travailleurs rémunérés. Le principal objectif de cette consultation, tenue les 30 mai et 2 juin 2017, était de mettre en perspective les besoins des personnes recevant des soins et ceux des personnes leur en offrant, tant dans un cadre informel et non rémunéré (en proche aidance) que dans un contexte professionnel. Les groupes qui ont participé à la consultation sont nommés à l'annexe III. Les résultats de cette consultation serviront à la formulation de recommandations adressées au gouvernement pour améliorer les services publics et réduire les inégalités entre les sexes.

Le 25 octobre 2017, le Conseil du statut de la femme, en collaboration avec le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, organisait une journée d'étude sur le revenu minimum garanti. Cette journée s'est amorcée par les conférences de M<sup>me</sup> Sylvie Morel, professeure au Département des relations industrielles à l'Université Laval, et de M. Luc Godbout, titulaire de la Chaire de recherche en fiscalité et finances publiques à l'Université de Sherbrooke. Plus de 200 personnes issues de milieux intéressés ou engagés y ont participé et ont pu approfondir leur réflexion en sous-groupes organisés par ateliers thématiques. Les participantes et les participants venaient de groupes communautaires, de syndicats, de ministères et d'organismes gouvernementaux et de milieux universitaires. En fin de journée, des experts de la question ont permis l'élaboration, dans le cadre d'une séance plénière, de synthèses sectorielles.

L'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes a été abordé de manière transversale à l'intérieur de toutes les réflexions. Un des grands constats de cette journée de réflexion est que la notion de revenu minimum garanti englobe plusieurs définitions et différents types de projets sociaux et politiques.

Objectif 2	Indicateurs	Résultats
Évaluer les effets de projets de loi, de politiques ou de programmes sur l'égalité entre les femmes et les hommes	Nombre de mémoires transmis	2 mémoires transmis : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Mémoire sur le projet de loi n° 151, Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur</i> (28 p.)</li> <li>• <i>Mémoire La place des femmes en politique au Québec – Consultation de la Commission des relations avec les citoyens</i> (26 p.)</li> </ul>

## Mémoires

Le 23 novembre 2017, les recommandations du Conseil en matière de violence à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur ont été présentées devant la Commission de la Culture et de l'Éducation. Dans le *Mémoire sur le projet de loi n° 151, Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*, le Conseil a soumis cinq recommandations pour que le gouvernement élargisse la portée de ses actions en matière de prévention et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

Il recommande :

1. que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur s'inspire du projet de loi n° 151 pour obliger les établissements d'enseignement secondaire et les écoles professionnelles à se doter de politiques de lutte contre les violences sexuelles;
2. qu'en matière d'agression sexuelle, le délai de prescription soit aboli;
3. que les formations obligatoires prévues pour le personnel des établissements d'enseignement supérieur et pour les étudiantes et les étudiants soient suffisamment longues et approfondies, et qu'elles abordent, de manière plus large, les inégalités de genre;
4. que des formations continues et des campagnes de sensibilisation récurrentes soient élaborées et rendues accessibles à l'ensemble des personnes travaillant dans le milieu de l'enseignement supérieur, et que chaque établissement en fasse une promotion active;

5. que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur encourage fortement les facultés d'éducation de toutes les universités québécoises à implanter un cours obligatoire sur les inégalités de sexe et l'éducation à l'égalité dans la formation initiale du personnel enseignant et professionnel travaillant en milieu scolaire (orientation, orthopédagogie, etc.).

Le second mémoire, *La place des femmes en politique au Québec – Consultation de la Commission des relations avec les citoyens*, a été présenté dans le cadre du mandat d'initiative de cette commission le 6 décembre 2017. Le mémoire reprend les recommandations émises par le Conseil du statut de la femme dans l'avis *Les femmes en politique: en route vers la parité*, publié en 2015, en actualisant les données et les analyses proposées.

Il rappelle :

1. que la Loi électorale du Québec devrait être modifiée pour y inscrire le concept de « zone paritaire » comme fondement démocratique et électoral. Les partis politiques auraient l'obligation de recruter un minimum de 40 % et un maximum de 60 % de candidates et de candidats, sans quoi des pénalités financières importantes pourraient leur être imposées;
2. que chaque parti politique provincial devrait proposer un plan d'action pour améliorer son taux de candidatures féminines et qu'un bilan de ce plan puisse être rendu public;
3. que l'Assemblée nationale devrait se doter d'une politique d'articulation famille-travail-politique;
4. qu'en matière de congé de maternité, de paternité et de congé parental, le gouvernement devrait respecter minimalement les normes de l'Organisation internationale du travail en accordant au moins 14 semaines de congé aux élues à la suite d'un accouchement;
5. que le gouvernement devrait maintenir le financement de projets de soutien à l'action politique des femmes, en privilégiant les projets structurants, qu'il devrait réserver une partie de son financement pour des projets visant les jeunes filles et que l'attribution de son financement devrait tenir compte des défis régionaux propres aux femmes.

Bien que le mandat de la Commission des relations avec les citoyens porte sur la place des femmes en politique provinciale, plusieurs recommandations formulées par le Conseil pourraient s'avérer bénéfiques pour améliorer la situation des femmes à tous les niveaux de l'action politique.

## 4.2 ORIENTATION 2 – POURSUIVRE OU ACCENTUER LA PROMOTION DE L'APPORT DES FEMMES À LA SOCIÉTÉ

### AXE 2 : PARTAGE DES CONNAISSANCES

Objectif 3	Indicateurs	Résultats
Annuellement, assurer la présence de la présidente et du Conseil sur la place publique et dans les médias	Nombre et nature des activités médiatiques réalisées	Journée internationale des femmes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de lancement de la capsule <i>La violence et le harcèlement à caractère sexuel – 8 raisons de se mobiliser</i> pour la journée du 8 mars 2018</li> <li>• Article spécial de la <i>Gazette des femmes</i>: «Que faire avec l'après-#MoiAussi?»</li> <li>• Annonce de la collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Québec</li> </ul>
	Nombre d'événements auxquels la présidente a participé	66 événements, dont 35 activités publiques et 31 entrevues
	Nombre total de personnes abonnées aux comptes du Conseil et de la <i>Gazette des femmes</i> dans les médias sociaux (comptes Twitter Gazette, Twitter Conseil, Facebook Gazette)	29 316 personnes abonnées (une augmentation de 31,6% par rapport à 2016-2017)

### *Journée internationale des femmes*

Le 8 mars 2018, le Conseil du statut de la femme a lancé, sur son site Web et dans les médias sociaux, une capsule vidéo *La violence et le harcèlement à caractère sexuel – 8 raisons de se mobiliser*. Les activités de communication suivantes ont été réalisées pour le lancement:

- ▶ Diffusion d'un message vidéo de la présidente sur le site Web du Conseil;
- ▶ Entrevue de la présidente à l'émission *Salut, Bonjour!* de TVA le matin du 8 mars et diffusion de la capsule.

Profitant de cette journée importante, la *Gazette des femmes* a posé la question «Que faire avec l’après-#MoiAussi, pour que les choses changent durablement en matière de violences sexuelles?» à cinq féministes d’horizons différents.

Des réponses éclairantes ont été fournies par Dorothy Alexandre, présidente du Conseil des Montréalaises; Judith Lussier, animatrice et chroniqueuse; Melissa Mollen Dupuis, cofondatrice du mouvement *Idle No More* au Québec, collaboratrice à Espaces autochtones d’ICI Radio-Canada; Mélanie Lemay, co-instigatrice du mouvement Québec contre les violences sexuelles; Pascale Navarro, journaliste indépendante et chroniqueuse. Ces cinq femmes portent un message commun, soit celui de passer à l’action, individuellement bien sûr, mais surtout collectivement.

De plus, à l’occasion de la Journée internationale des femmes, le Conseil a annoncé sa collaboration avec la Chambre de commerce et d’industrie de Québec afin de participer à une réflexion visant la transformation des lieux de travail en vue de les rendre exempts de violence et de harcèlement. Pour y arriver, la présence des femmes dans les milieux décisionnels et l’engagement des hommes sont essentiels.

## **Visibilité du Conseil**

### **Entrevues et activités publiques de la présidente**

En 2017-2018, la présidente du Conseil a accordé 31 entrevues sur des enjeux d’actualité qui touchent l’égalité ainsi que sur diverses recommandations faites par l’organisme. Elle a également participé à 35 activités publiques, dont la liste est jointe à l’annexe IV.

<b>Visibilité du Conseil</b>	<b>2017-2018</b>
	<b>Nombre</b>
Communiqués de presse publiés	10
Entrevues accordées:	43
• Présidente	31
• Personnel du Conseil (chercheur-e-s et responsable des relations médias)	12
Mentions dans les médias:	336
• Mentions provenant des médias eux-mêmes	196
• Mentions dans les médias à la suite d’une initiative du Conseil	140

## Stratégie axée sur les médias sociaux

Par l'entremise des médias sociaux, le Conseil vise à renforcer le rayonnement de ses messages pour transmettre à la population ses valeurs d'égalité entre les sexes.

Un nouveau formulaire Web sur le site du Conseil, mis en ligne en décembre 2017, permet à la population ainsi qu'à tout organisme ou à toute organisation de s'abonner à ses publications. Des activités de promotion se tiendront au cours de l'année 2018-2019 afin de mieux faire connaître cet outil.

Médias sociaux	2017-2018	2016-2017
	<b>Nombre</b>	
Nombre de personnes abonnées sur <b>Twitter</b> pour les comptes :		
• du Conseil	7 607	5 594
• de la <i>Gazette des femmes</i>	6 774	5 942
Sous-total Twitter	14 381	11 536
Nombre de personnes suivant la <b>Gazette des femmes</b> sur <b>Facebook</b>	14 935	10 739
<b>Grand total médias sociaux</b>	<b>29 316</b>	<b>22 275</b>
Nombre de visionnements sur le portail YouTube :		
• du Conseil	3 528 (3 vidéos publiées)	4 078 (7 vidéos publiées)
• de la <i>Gazette des femmes</i>	17 579 (4 vidéos publiées)	4 155 (4 vidéos déjà en ligne)
<b>Total YouTube</b>	<b>21 107</b>	<b>8 233</b>
Nombre de personnes <b>abonnées à l'infolettre</b> de la <i>Gazette des femmes</i> *	7 320	8 495
Nombre de personnes abonnées aux publications du Conseil du statut de la femme via le formulaire Web du site du Conseil	48	--

\* Le Conseil a changé d'outil d'envoi de l'infolettre, ce qui a permis un tri dans les adresses courrielles et la suppression de toutes les adresses inactives. Ceci explique la baisse observée.

Le public de la page Facebook de la *Gazette des femmes* est composé à 90% de femmes, dont 28% font partie de la tranche d'âge des 25 à 34 ans et 21% ont entre 35 et 44 ans. Sur son compte Twitter, 76% des personnes abonnées sont des femmes. Toujours soucieux de rajeunir l'audience de ce moyen de diffusion, le partenariat conclu au cours de l'année précédente avec le magazine Web *Urbania* continue de porter ses fruits et d'accroître le nombre de visites sur le site Web de la *Gazette des femmes*. Ce partenariat contribue à l'image jeune et actuelle de la *Gazette des femmes*.

Soulignons la participation de personnalités publiques au jeu des cinq questions sur l'égalité parmi les 79 publications de la *Gazette des femmes* en 2017-2018.

Description	2017-2018	2016-2017
Articles de fond	41	61
Billets de blogue	10	13
Capsules vidéo	4	--
Articles personnalités publiques (5 questions)	6	11
Commentaires illustrés	12	12
Grands dossiers	1 avec 6 articles au total	2 avec 11 articles au total
Total annuel des publications de la <i>Gazette des femmes</i>	79	108

Objectif 4 :	Indicateurs	Résultats
<b>Annuellement, favoriser le partage d'expertise avec les instances et les organisations régionales sur les sujets liés à la condition féminine</b>	Nombre d'entrevues accordées en région	2 entrevues accordées par la présidente à des médias régionaux:  Radio-Canada Côte-Nord sur la place des femmes en politique, le 18 septembre 2017  Radio-Gaspésie sur la journée du 8 mars 2018
	Nombre de séances d'information tenues par les responsables régionales*  Cible: 5 par avis diffusé  Taux de participation et de satisfaction aux séances d'information*  Cible: 60% des personnes qui ont participé à ces séances	N/A    N/A
	Nombre et nature de documents à portée régionale publiés*	N/A
	Nombre de consultations des sections régionales du site Web*	N/A
	Activités de sensibilisation, de transfert de connaissances et de collaboration  Présence du Conseil dans les comités  Gestion du Centre de documentation Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie	13 activités de présentation des travaux aux milieux intéressés  10 participations à des comités spécifiques  118 demandes d'information et de recherche  1 426 prêts (ministères et organismes)  50 emprunts  155 nouveaux documents

\* Ces indicateurs sont non applicables depuis la réorganisation administrative du Conseil en 2015.

## **Activités de sensibilisation, de transfert de connaissances et de collaboration**

En matière de transfert de connaissances et de sensibilisation, des conférences et de la formation ont été offertes par les membres de la Direction de la recherche et de l'analyse dans divers milieux intéressés par l'égalité entre les femmes et les hommes.

<b>Sujet</b>	<b>Événement</b>
Présentation de l'avis intitulé <i>L'égalité entre les sexes en milieu scolaire</i> ainsi que d'analyses sur la proche aidance	85 <sup>e</sup> congrès de l'ACFAS (mai 2017) Université féministe d'été (mai 2017)
Présentation des principales analyses de l'avis intitulé <i>L'égalité entre les sexes en milieu scolaire (2016)</i>	Comité des programmes d'enseignement primaire et secondaire de l'UQAM (février 2018)
Conférence sur la place des femmes dans les milieux de travail non traditionnels	Action Travail des Femmes (novembre 2017) Office québécois de la langue française (février 2018) Centre de conservation du Québec (mars 2018) Réseau réussite Montréal (mars 2018)
Formation pour mieux comprendre comment intégrer les femmes et le genre de manière transversale dans les manuels d'histoire	Personnel du Bureau d'approbation du matériel didactique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Les chercheur-e-s du Conseil du statut de la femme ont participé à différents comités et collaboré à des projets dans le but de partager leurs connaissances en matière d'égalité entre les sexes :

- ▶ Comité-conseil pour la création d'un d'indice à l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec, sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine;
- ▶ Commission de toponymie, afin d'augmenter le nombre de femmes dans le toponyme québécois;
- ▶ Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale, dirigé par la coroner en chef du Québec;
- ▶ Comité de suivi de l'Action concertée Étude sur la progression et la rétention des femmes dans les professions et métiers ayant été réservés aux hommes (FROSC/SCF) portant sur la place des femmes dans les métiers traditionnellement masculins. Ce projet de recherche est mené par une équipe de professeures dirigées par M<sup>me</sup> Sophie Brière, du Département de management de la faculté d'administration de l'Université Laval;

- ▶ Comité d'encadrement de la phase 2 du projet *Persévérer dans l'égalité*, dirigé par le Réseau réussite Montréal et visant à diffuser le guide de persévérance scolaire différenciée selon le sexe *Persévérer dans l'égalité* à travers des ateliers de sensibilisation et un événement public;
- ▶ Comité de suivi du projet Lanterne-Awacic, conçu par la Fondation Marie-Vincent et visant à déployer des initiatives d'éducation à l'égalité dans des milieux socioéconomiques précaires. Ce projet d'éducation à la sexualité saine et aux relations égalitaires touche quatre milieux urbains, périurbains et ruraux de la grande région montréalaise, de la Montérégie et de la nation atikamekw;
- ▶ Comité directeur de la Chaire Claire-Bonenfant – Femmes, Savoirs et Sociétés de l'Université Laval. La présence du Conseil au sein de ce comité permet la liaison entre la recherche universitaire et la recherche gouvernementale sur les inégalités de sexe et les conditions de vie des Québécoises;
- ▶ Comité de suivi du projet *Pour une contribution pleine et entière des femmes, agissons!*, mené par le Regroupement des groupes de femmes dans la région de la Capitale-Nationale. Ce projet a pour objet de stimuler la réflexion et la prise de conscience des inégalités chez les jeunes femmes de 15 à 30 ans et les personnes-ressources qu'elles côtoient en milieu scolaire;
- ▶ Collaboration à la Table des partenaires – Femmes et politique municipale. Le Conseil participe à cette table de concertation pour faire bénéficier de son expertise les principaux acteurs publics et non gouvernementaux œuvrant à l'augmentation du nombre de femmes élues dans les gouvernements municipaux;
- ▶ Collaboration avec le Réseau québécois en études féministes autour du projet conjoint de *Ligne du temps de l'histoire des femmes au Québec\**. Annuellement, une mise à jour et une bonification de cet important projet de diffusion des connaissances sur l'histoire des femmes sont assurées par les deux organismes partenaires.

\* <http://www.histoiredesfemmes.quebec>

## ***Centre de documentation Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie***

Depuis la création du Conseil, le Centre de documentation Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie apporte un soutien aux activités d'analyse, de recherche et d'information. Il possède une collection de 11 250 titres spécialisés en matière de condition féminine et est unique au Canada.

En 2017-2018, le Centre de documentation s'est enrichi de 155 nouveaux documents. Le développement de la collection touche principalement les aspects suivants : la sexualité des jeunes femmes, l'éducation à l'égalité et le milieu scolaire, la présence des femmes en politique, les minorités sexuelles (LGBTQ+), les femmes âgées et les soins de santé, les femmes dans le numérique et le cybersexisme.

Objectif 5	Indicateurs	Résultats
Favoriser la diffusion des publications du Conseil	Nombre et nature des documents diffusés	8 documents diffusés (détaillés à l'annexe V)
	Nombre de visites du magazine la <i>Gazette des femmes</i> et sur le site Web	252 015 consultations uniques* sur le site Web de la <i>Gazette des femmes</i>
		104 442 consultations uniques* sur le site Web du Conseil

\* La méthode de calcul par consultation unique signifie que les visites répétées d'un ou d'une internaute sur la même page comptent comme une seule visite.

## Documents diffusés

Le Conseil a diffusé les documents suivants auprès du public et de ses différents partenaires.

Documents informatifs et administratifs publiés	Diffusion par courrier électronique	Diffusion postale	Diffusion sur le site Web
Guide d'accompagnement <i>Sexe, égalité et consentement</i> – Infographie Web	761	-	18 avril 2017
<i>Portrait des Québécoises en 8 temps</i> – Édition 2017	1 057	1 871	12 juin 2017
Capsule vidéo <i>Encourageons l'engagement des femmes en politique municipale!</i>	925	-	15 septembre 2017
Capsule vidéo <i>La violence et le harcèlement à caractère sexuel – 8 raisons de se mobiliser</i>	440	-	8 mars 2018
<b>Total</b>	<b>3 183</b>	<b>1 871</b>	

Pour consulter la liste des documents produits par le Conseil au cours de l'année 2017-2018, veuillez consulter l'annexe V.

## Consultations uniques des sites Web

Site Web	2017-2018	2016-2017
<b>Conseil</b> www.csf.gouv.qc.ca	104 442	107 029
<b>Gazette des femmes</b> www.gazettedesfemmes.ca	252 015	326 970

## Stratégies de communication

Au cours de la dernière année, afin d’informer le public du travail du Conseil, plusieurs actions ont été entreprises. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Stratégie de communication	Activités de communication	Activités de relations publiques et retombées médiatiques
<b>Élections municipales – 5 novembre 2017</b>	Diffusion de la capsule vidéo <i>Encourageons l’engagement des femmes en politique municipale!</i> (14 septembre 2017) Diffusion de tweets	Visionnements Facebook: 3 309 YouTube: 470 Diffusion par courrier électronique à 925 destinataires
<b>Lancement du mémoire <i>La place des femmes en politique au Québec – Consultation de la Commission des relations avec les citoyens</i></b>	Diffusion d’un communiqué de presse le 6 décembre 2017 Diffusion de tweets	Un total de 5 003 impressions pour 12 tweets (nombre de fois que les tweets ont été affichés sur un fil Tweeter)
<b>Lancement du portrait <i>Les proches aidantes et les proches aidants au Québec – Analyse différenciée selon les sexes</i></b>	Dépôt du Portrait: 29 mars 2018 Activités de communication prévues au début avril 2018	
<b>Journée internationale des femmes</b>	Diffusion d’un communiqué de presse le 8 mars 2018 Réalisation d’une page Web thématique Diffusion de la capsule vidéo <i>La violence et le harcèlement à caractère sexuel – 8 raisons de se mobiliser</i> Diffusion de tweets Publication Facebook sur la page de la <i>Gazette des femmes</i> Diffusion d’une publicité du Conseil dans la colonne de droite, Facebook Campagne de publicité dans les quotidiens traditionnels et dans les médias numériques	2 entrevues et diffusion de la capsule à l’émission <i>Salut, Bonjour!</i> de TVA 1 article dans les médias écrits 1 apparition dans les médias audiovisuels
<b>Campagne de diffusion des capsules « 60 secondes pour comprendre » de la <i>Gazette des femmes</i></b>	Diffusion sur YouTube et dans le site de la <i>Gazette des femmes</i> de 4 capsules à un rythme continu pour expliquer certaines réalités vécues par les femmes sur différents enjeux d’égalité: <i>La culture du viol en 64 secondes</i> (5 avril 2017) <i>La taxe rose en 68 secondes</i> (3 mai 2017) <i>Le Slut-shaming en 56 secondes</i> (24 mai 2017) <i>Le mansplaining en 60 secondes</i> (14 juin 2017)	Visionnement total des 4 capsules: Facebook: 682 800 YouTube: 14 742 Total: 697 542

### 4.3 ORIENTATION 3 – ADAPTER LES PRATIQUES DE GESTION POUR SOUTENIR LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

#### AXE 3: CAPITAL HUMAIN

Objectif 6	Indicateurs	Résultats
Contribuer à renforcer l'expertise et développer les compétences nécessaires pour répondre aux priorités de l'organisation	Dépôt du plan de développement 2015-2020 des ressources humaines Cible: 31 mars 2015	Mise en œuvre du plan de développement annuel des ressources humaines
	Mise en place d'un plan de formation et de transfert de connaissances	3 jours / personne d'activités en 2017-2018

Conformément à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, le Conseil a consacré 17 925,04\$ à des dépenses de formation. Cette somme respecte la limitation des dépenses exigée par le Conseil du trésor.

Objectif 7	Indicateurs	Résultats
Établir des conditions favorables au développement d'un milieu de travail propice à la mobilisation du personnel	Nombre et nature des activités réalisées	11 personnes ont bénéficié du <i>Programme de remboursement relatif à la pratique d'une activité physique régulière</i> , soit un peu plus de 40% des membres du personnel  4 personnes ont bénéficié de la <i>Politique relative au soutien aux études à temps partiel</i> comparativement à aucune en 2016-2017
	Sondage de satisfaction du personnel Cible: 2 au 31 mars 2017	Le personnel s'est mobilisé pour le dépôt de la candidature du Conseil aux prix Zénith et a remporté le prix de la catégorie «Édition» pour sa brochure: <i>Féminisme – nom commun, cause commune</i>  Sondage réalisé dans le cadre de la démarche de planification stratégique 2018-2021  Mise en place du Plan d'organisation administrative 2017-2018  Réalisé

## 4.4 DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENNES ET AUX CITOYENS

En vertu de l'article 6 de la Loi sur l'administration publique, le Conseil, dans la mesure où il n'administre pas de services directs à la population, n'est pas tenu de produire une déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens.

## 4.5 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Plan d'action de développement durable 2016-2020 a été publié en avril 2016. Il constitue le deuxième plan d'action du Conseil en cette matière. Il présente les 15 actions que le Conseil prévoit poser afin de contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

Objectif gouvernemental	Actions	Cibles et indicateurs	Résultats
<b>1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique</b>	Mettre en œuvre des pratiques et des activités écoresponsables contribuant à la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	Nombre de mesures significatives adoptées  3 mesures significatives, dont 1 avant le 31 mars 2017	Mesures écologiques d'impression : utilisation de papier recyclé et programmation d'impression recto verso par défaut  Diminution du nombre d'impressions de documents
	Favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par le personnel du Conseil et les membres de son assemblée	Nombre de mesures incitatives mises en place  2 mesures incitatives, dont 1 avant le 31 mars 2017	Souscription à l'Abonne-bus
	Poursuivre la gestion écoresponsable du parc informatique de l'organisation	Nombre de mesures mises en place  2 mesures, dont 1 avant le 31 mars 2018	Gestion rigoureuse des imprimantes et des photocopieurs de façon à diminuer l'usage de papier et d'encre  Disposition des surplus et mise à niveau des ressources informatiques

Objectif gouvernemental	Actions	Cibles et indicateurs	Résultats
	Faire en sorte que les événements et les réunions organisés par le Conseil soient écoresponsables	Pourcentage d'événements ayant fait l'objet d'une organisation écoresponsable Augmentation du pourcentage d'événements écoresponsables tenus chaque année	Lorsque cela était possible, les rencontres du Conseil des membres se sont déroulées par conférence téléphonique ou par vidéoconférence
	Appliquer des critères écoresponsables lors des acquisitions de l'organisation	Date d'adoption de la politique d'acquisition écoresponsable 31 mars 2018 Nombre d'acquisitions écoresponsables effectuées Augmentation du nombre d'acquisitions écoresponsables faites chaque année	Le Conseil adoptera sa politique d'acquisition écoresponsable d'ici le 31 mars 2019
<b>1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et les organismes</b>	Procéder à l'analyse différenciée selon les sexes de certaines mesures fiscales et budgétaires	Nombre de documents transmis au ministre des Finances 1 document par année	Le Conseil a déposé un document lors de sa participation aux consultations prébudgétaires 2018-2019 pour sensibiliser le gouvernement à l'effet de mesures sur les femmes et à la budgétisation spécifique
	Appliquer les principes de développement durable dans les publications de l'organisation	Date d'adoption du modèle de grille d'analyse 31 mars 2017 Nombre de publications ayant fait l'objet d'une analyse 1 publication par année à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2017	L'utilisation de la grille sera systématisée en 2018-2019

Objectif gouvernemental	Actions	Cibles et indicateurs	Résultats
<b>1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique</b>	Mettre en œuvre des activités d'information et de sensibilisation au développement durable auprès du personnel	<p>Nombre d'activités d'information et de sensibilisation effectuées</p> <p>3 activités d'information et de sensibilisation par année</p> <p>Pourcentage du personnel joint par les activités d'information et de sensibilisation</p> <p>100% du personnel</p> <p>Pourcentage du personnel cible ayant pris part à des formations</p> <p>60% du personnel cible</p>	Acquisition des connaissances en cours par la nouvelle personne responsable de ce dossier
	Faire valoir le caractère essentiel de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le concept de développement durable et souligner les retombées réelles de celle-ci sur la société québécoise	<p>Nombre d'actions entreprises afin de sensibiliser les ministères et les organismes</p> <p>2 actions, dont 1 d'ici le 31 mars 2018</p>	Compte tenu de son rôle, le Conseil a maintenu la sensibilisation auprès de tous ses partenaires à la nécessité d'intégrer la question de l'égalité entre les femmes et les hommes de façon durable dans leur propre organisation
<b>1.5 Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial</b>	Reconnaître que les réalisations culturelles de femmes contribuent au rayonnement du Québec et de ses régions, et participer à leur diffusion	<p>Nombre d'initiatives culturelles à portée sociale diffusées dans la <i>Gazette des femmes</i></p> <p>1 initiative culturelle par année</p>	Article diffusé le 7 septembre 2017 : « Punk et femme d'affaires »
<b>4.1 Appuyer les activités visant la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement des personnes les plus vulnérables</b>	Produire une brochure sur les femmes autochtones du Québec	<p>Date de diffusion de la brochure portant sur les femmes autochtones du Québec</p> <p>31 décembre 2016</p>	La brochure <i>À la rencontre des femmes autochtones du Québec</i> a été rendue publique le 28 septembre 2016

Objectif gouvernemental	Actions	Cibles et indicateurs	Résultats
<b>5.2 Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires</b>	Produire un avis sur la sexualité et la vie amoureuse des adolescentes du Québec	Date de diffusion de l'avis sur la sexualité et la vie amoureuse des adolescentes du Québec 31 décembre 2016	Cet avis est demeuré un document de travail
<b>5.2 Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires</b>	Réaliser, dans des cégeps du Québec, une tournée portant sur les rapports amoureux égaux, le consentement et l'exploitation sexuelle	Nombre de conférences effectuées 11 conférences	Les conférences se sont tenues en 2016 comme prévu
<b>6.2 Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires</b>	Connaître la situation socioéconomique des Québécoises et des Québécois	Nombre de portraits socioéconomiques régionaux diffusés 20 portraits socioéconomiques régionaux, dont 18 d'ici le 31 décembre 2016	Le Conseil a publié tous les portraits statistiques <i>Égalité femmes-hommes</i> pour l'ensemble des 17 régions administratives du Québec et du territoire de la CRE de la Baie-James au cours de l'exercice financier 2016-2017 ainsi que le portrait de l'ensemble du Québec
<b>6.3 Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités</b>	Promouvoir l'importance de la représentation féminine au sein des conseils d'administration et des autres instances du Québec	Nombre d'activités de communication effectuées 2 activités de communication par année	Le Conseil a participé à au moins deux activités, soit <i>Voir l'entrepreneuriat au féminin</i> , le 28 août 2017, organisé par le Réseau des Femmes d'affaires du Québec, et <i>Femmes en finances</i> , le 12 septembre 2017, organisé par le Cercle Finance du Québec. Il a aussi assisté à la conférence-discussion de la YWCA <i>La place des femmes dans les entreprises d'économie sociale</i>

## 5 UTILISATION DES RESSOURCES

### 5.1 RESSOURCES HUMAINES

Au 31 mars 2018, le Conseil disposait d'un effectif de 28 personnes.

#### Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Secteur d'activité	2017-2018	2016-2017
Bureau de la présidente	3	3
Secrétariat général et Direction générale des communications et de l'administration	4	-
Direction des communications et du Web	11	13
Direction de la recherche et de l'analyse	10	11
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>27</b>

Note: Cette reddition de comptes s'effectue sur la base d'une nouvelle structure administrative.

#### Heures rémunérées par secteur d'activité

Secteur d'activité	Heures rémunérées 2017-2018	Heures rémunérées 2016-2017
Bureau de la présidente	3 702,5	6 644,74
Secrétariat général et Direction générale des communications et de l'administration	5 888	-
Direction des communications et du Web	18 368	25 244,07
Direction de la recherche et de l'analyse	16 971	17 012,62
<b>Total en heures rémunérées</b>	<b>44 929,5</b>	<b>48 901,43</b>
<b>Total en ETC transposés (total heures rémunérées / 1 826,3)</b>	<b>24,60</b>	<b>26,78</b>

## Formation et perfectionnement du personnel

### Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité

Champ d'activité	2017	2016
	\$	
Favoriser le perfectionnement des compétences	3 865	6 270
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	4 325	405
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	4 780	1 500
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	4 005	2 705
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	950	3 600

Note: La reddition de comptes de la formation s'effectue sur l'année civile, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

### Évolution des dépenses en formation

Répartition des dépenses en formation	2017	2016
Proportion de la masse salariale	1%	0,81%
Nombre moyen de jours de formation par personne	3	3,42
Somme allouée par personne	664\$	517\$

Note: La reddition de comptes de la formation s'effectue sur l'année civile, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

### Jours de formation par catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	2017	2016
Cadre	34,5	22,71
Professionnel	30,06	50,5
Fonctionnaire	17,43	22,64

Note: La reddition de comptes de la formation s'effectue sur l'année civile, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

### Indicateur du taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel permanent

	2017-2018	2016-2017	2015-2016
	%		
Taux de départ volontaire	24	12	20

### Départ à la retraite

Un départ à la retraite a eu lieu au cours de l'exercice financier 2017-2018.

## 5.2 RÉSULTATS FINANCIERS EN 2017-2018

	Budget de dépenses 2017-2018	Dépenses réelles 2017-2018	Dépenses réelles 2016-2017	Écart
	\$			
Rémunération	2 259 300	1 821 567	1 907 828	- 86 261
Fonctionnement	1 029 100	697 557	671 585	25 972
Amortissement	15 000	3 716	12 018	- 8 302
<b>Total</b>	<b>3 303 400</b>	<b>2 522 840</b>	<b>2 591 431</b>	<b>- 68 591</b>

## 5.3 GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018

Catégorie	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3 h	Nombre d'employés et d'employés au 31 mars 2018
Personnel d'encadrement	6 503	-	6 503	3,56	4
Personnel professionnel	23 532	27	23 559	12,90	14
Personnel de bureau, technicien et assimilé	14 855	13	14 868	8,14	10
<b>Total global</b>	<b>44 890</b>	<b>40</b>	<b>44 930</b>	<b>24,60</b>	<b>28</b>

### Contrats de service

Le Conseil n'a conclu aucun contrat de service de 25 000\$ et plus entre le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 31 mars 2018.

## 5.4 RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Au cours de l'exercice 2017-2018, une dépense de 153 911,73\$ a été consacrée aux technologies de l'information. Cette somme comprend les investissements, les opérations ainsi que la rémunération relatifs aux ressources informationnelles.

### Coûts prévus et coûts réels en ressources informationnelles 2017-2018

Catégorie de coûts	Coûts capitalisables prévus	Coûts capitalisables réels	Coûts non capitalisables prévus	Coûts non capitalisables réels
	(investissements)	(investissements)	(dépenses)	(dépenses)
	\$			
Activités de continuité	5 000	4 713,44	141 800	153 911,73
<b>Total</b>	<b>5 000</b>	<b>4 713,44</b>	<b>141 800</b>	<b>153 911,73</b>

### Audit de la sécurité de l'information

Au cours de l'année 2017-2018, l'audit de la sécurité a donné lieu à 17 recommandations dans le but d'améliorer la sécurité de l'information du Conseil. Ces recommandations ont été priorisées en tenant compte de différents facteurs, notamment la complexité de leur mise en œuvre et le potentiel de réduction des risques des actifs informationnels. Pour ce faire, en 2017, le Conseil s'est doté d'un plan pluriannuel 2017-2020 pour la réalisation des travaux qui se poursuivront en 2018-2019.

## 5.5 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES STANDARDS SUR L'ACCESSIBILITÉ WEB

Le gouvernement du Québec a fait adopter des standards sur l'accessibilité Web en 2012 afin que toutes les Québécoises et tous les Québécois puissent avoir accès à l'information contenue dans les sites Web des ministères et organismes gouvernementaux, et qu'ils bénéficient d'une expérience optimale. Les sites doivent être conçus notamment pour permettre aux personnes âgées, handicapées, ou ayant des incapacités physiques ou mentales, d'y naviguer facilement. Les éléments suivants doivent être pris en considération au moment de réaliser un site Web : la taille de la police, les niveaux de hiérarchisation des contenus, le choix des couleurs, l'utilisation ou non du clavier ou de la souris, le recours à un logiciel de synthèse vocale, etc.

Depuis 2012, tous les ministères et organismes ont l'obligation de rendre accessible leur site Web, en respectant le standard SGQRI 008-01, et les documents téléchargeables selon le standard SGQRI 008-02. Il en est de même, depuis 2013, pour les animations Web et les contenus audio ou vidéo déposés sur un site Web selon le standard SGQRI 008-03.

Les deux sites Web du Conseil (Conseil et *Gazette des femmes*) ont été conçus en respect du standard sur l'accessibilité d'un site Web (SGQRI 008-01) du gouvernement du Québec. Les fichiers multimédias produits par le Conseil sont également accessibles conformément au standard sur l'accessibilité du multimédia dans un site Web (SGQRI 008-03). Le Conseil rend également accessibles ses documents téléchargeables selon le standard sur l'accessibilité d'un document téléchargeable (SGQRI 008-02).

### **Le site Web du Conseil**

En 2017-2018, le Conseil a effectué une mise à jour de l'arborescence et de l'aspect visuel de son site Web ([www.csf.gouv.qc.ca](http://www.csf.gouv.qc.ca)) dans le but de moderniser son image. Les travaux ont été faits en partie à l'interne, en collaboration avec une firme externe pour la portion programmation du site. Les travaux ont été menés en respect du standard sur l'accessibilité d'un site Web.

Certaines sections, qui ne répondent que partiellement au standard sur l'accessibilité d'un site Web, seront bonifiées et revues en 2018-2019 afin d'être conformes.

En ce qui a trait aux documents téléchargeables du site, ils répondent au standard d'accessibilité. Quant aux documents multimédias, ils sont également accessibles et respectent le standard sur l'accessibilité du multimédia dans un site Web.

### **Le site Web *Gazette des femmes***

Le site Web *Gazette des femmes* respecte le standard sur l'accessibilité d'un site Web depuis la mise en œuvre des standards. Sa mise à niveau en 2014 a également été faite en respect de ce standard. Les documents multimédias déposés dans le site répondent aussi au standard sur l'accessibilité du multimédia dans un site Web.

### **L'accompagnement du personnel dédié au Web**

La formation ayant été reçue antérieurement, aucune personne dédiée à l'entretien des sites Web du Conseil n'a reçu de formation sur l'accessibilité en 2017-2018. Par ailleurs, l'embauche d'un webmestre en début d'année 2018 apportera au Conseil une expertise supplémentaire en accessibilité Web.

## 6 APPLICATION DES EXIGENCES GOUVERNEMENTALES

### 6.1 ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

Taux d'embauche et de représentativité

#### Effectif permanent au 31 mars 2018

Nombre de membres de l'effectif permanent
24

#### Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2017-2018

Permanent*	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire
1	4	4	1

\* Ce nombre exclut les mutations.

La Politique d'accès en égalité à l'emploi est appliquée dans le cadre du processus d'embauche au Conseil. Les gestionnaires sont sensibilisés à cette priorité quand survient la nécessité de pourvoir un poste. Des candidatures de personnes issues des groupes sous-représentés leur sont alors proposées. Ces personnes possédant le profil recherché sont systématiquement invitées à une entrevue de sélection.

#### Embauche des membres de groupes cibles en 2017-2018

Statut d'emploi	Nombre total de personnes embauchées 2017-2018	Nombre de membres d'une communauté culturelle embauchés	Nombre d'anglophones embauchés	Nombre d'Autochtones embauchés	Nombre de personnes embauchées d'au moins un groupe cible	Taux d'embauche des membres d'au moins un groupe cible par statut d'emploi
Permanent	1	-	-	-	-	0%
Occasionnel	4	1	-	-	1	25%
Étudiant	4	1	-	-	1	25%
Stagiaire	1	-	-	-	-	0%

## Évolution du taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi

Statut d'emploi	2017-2018	2016-2017	2015-2016
	%		
Permanent	0	0	0
Occasionnel	25	0	25
Étudiant	25	0	0
Stagiaire	0	0	0

Malgré les efforts déployés à l'interne pour recruter des membres des groupes cibles à des postes permanents, les offres de service reçues de ces candidates et candidats n'ont pas permis de procéder à une embauche depuis 2015-2016.

### Femmes

#### Taux d'embauche des femmes en 2017-2018 par statut d'emploi

	Permanent	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Nombre total de personnes embauchées	1	4	4	1	10
Nombre de femmes embauchées	1	3	3	-	7
Taux d'embauche des femmes	100%	75%	75%	-	70%

#### Taux de représentativité des femmes dans l'effectif permanent au 31 mars 2018

	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel technicien	Personnel de bureau	Total
Effectif total (hommes et femmes)	3	13	7	1	24
Nombre de femmes	3	10	7	1	21
Taux de représentativité des femmes	100%	76,9%	100%	100%	87,5%

## 6.2 ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le Conseil du statut de la femme conseille la ministre responsable de la Condition féminine et le gouvernement du Québec sur tout sujet lié à l'égalité, au respect des droits et du statut de la femme, dans un objectif de justice sociale. Cette importante mission guide l'ensemble de ses travaux et de ses actions au quotidien en ces matières.

### **6.3 ÉTHIQUE**

Conformément au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (décret 824-98 du 17 juin 1998), un code à l'intention des membres du Conseil établit les principes d'éthique et les règles de déontologie applicables dans le cadre de leurs responsabilités. Ce code d'éthique et de déontologie est présenté à l'annexe VI.

En ce qui concerne le personnel régulier du Conseil, le code sur les valeurs et les règles internes en ces matières font partie intégrante de la séance d'accueil au Conseil. En 2017-2018, aucune situation exigeant une intervention de la personne répondante en éthique ne s'est présentée.

### **6.4 EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION**

Le Conseil a procédé, à l'hiver 2018, à la mise à jour de sa politique linguistique et l'a soumise à l'Office québécois de la langue française. La *Politique linguistique du Conseil du statut de la femme* entrera en vigueur en mai 2018. La Politique tient compte de ses communications externes, de son site Web et des documents qu'il produit, de ses ressources matérielles et des documents contractuels utilisés ainsi que de la langue de travail. Cette politique demeure toujours accessible sur le site Web du Conseil et est incluse dans la pochette remise aux nouveaux membres du personnel. Une répondante a également été désignée à l'interne et s'assure du respect de cette politique.

### **6.5 ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Le Conseil a reçu quatre demandes d'accès à l'information au cours de l'année 2017-2018. Toutes ont été traitées dans les délais prescrits par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, soit dans un délai de 20 à 30 jours suivant la date de réception de la demande.

### **6.6 DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS**

Aucune divulgation d'actes répréhensibles n'a été faite à l'égard du Conseil du statut de la femme ou de son personnel.

# ANNEXES

# ANNEXE I

## ***MEMBRES DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME EN 2017-2018***

En plus de la présidente, les personnes suivantes étaient membres du Conseil au 31 mars 2018 (un poste était vacant) :

### **Recommandées par le milieu des associations féminines :**

- ▶ Leila Lesbet, technicienne en éducation spécialisée à la Commission scolaire Marie-Victorin;
- ▶ Audrey Murray, vice-présidente du Service à la clientèle et développement de la Commission de la construction du Québec;
- ▶ Gisèle Picard, présidente fondatrice de l'Association Femmes Entrepreneures Québec;
- ▶ Nadine Raymond, directrice régionale aux initiatives communautaires aux YMCA du Québec.

### **Recommandées par le milieu universitaire :**

- ▶ Rakia Laroui, vice-présidente du Conseil du statut de la femme, professeure et directrice du module du baccalauréat en enseignement secondaire à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR);
- ▶ Natalie Rinfret, professeure titulaire à l'École nationale d'administration publique (ENAP).

### **Recommandée par le milieu socioéconomique :**

- ▶ Élise-Ariane Cabirol, chef du service de réadaptation générale et audiologie au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Rouyn-Noranda.

### **Recommandées par le milieu syndical :**

- ▶ Carole Gingras, directrice du Service de la condition féminine de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ);
- ▶ Lucie Martineau, quatrième vice-présidente du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPO).

Sont membres d'office les sous-ministres ou leurs délégués des ministères suivants:

- ▶ ministère de la Justice;
- ▶ ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- ▶ Secrétariat du Conseil du trésor;
- ▶ ministère de la Santé et des Services sociaux;
- ▶ ministère de la Culture et des Communications;
- ▶ ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- ▶ Secrétariat à la condition féminine – observatrice.

# ANNEXE II

## TABLEAU SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2017-2018

Le Plan stratégique 2013-2017 a été prolongé d'une année, soit jusqu'au 31 mars 2018. Par conséquent, la présentation du sommaire des résultats 2017-2018 tient compte de ce contexte et de l'évolution de la situation au Conseil alors que certains indicateurs sont devenus non applicables.

Objectifs	Indicateurs et cibles	Résultats (2017-2018)
1. Approfondir les connaissances sur les sujets d'inégalité entre les femmes et les hommes	Nombre et nature des activités réalisées (études thématiques et recherches)	<p>2 portraits publiés:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Les proches aidantes et les proches aidants au Québec – Analyse différenciée selon les sexes</i> (67 p.)</li> <li>• <i>Portrait des Québécoises en 8 temps – Édition 2017</i> (40 p.)</li> </ul> <p>1 recherche transmise au gouvernement:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>La taxe rose: marketing, consommation et inégalités entre les sexes</i> (35 p.)</li> </ul> <p>2 consultations publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation relative à la proche aidance (30 mai et 2 juin 2017)</li> <li>• Journée d'étude sur le revenu minimum garanti (15 octobre 2017)</li> </ul>
2. Évaluer les effets de projets de loi, de politiques ou de programmes sur l'égalité entre les femmes et les hommes	Nombre de mémoires transmis	<p>2 mémoires transmis:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Mémoire sur le projet de loi n° 151, Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur</i> (28 p.)</li> <li>• <i>Mémoire La place des femmes en politique au Québec – Consultation de la Commission des relations avec les citoyens</i> (26 p.)</li> </ul>

Objectifs	Indicateurs et cibles	Résultats (2017-2018)
<b>3. Annuellement, assurer la présence de la présidente et du Conseil sur la place publique et dans les médias</b>	<p>Nombre et nature des activités médiatiques réalisées</p> <p>Nombre d'événements auxquels la présidente a participé</p> <p>Nombre de personnes abonnées aux comptes du Conseil et de la <i>Gazette des femmes</i> dans les médias sociaux</p>	<p>Journée internationale des femmes</p> <p>Activités de lancement de la capsule <i>La violence et le harcèlement à caractère sexuel – 8 raisons de se mobiliser</i> pour la journée du 8 mars 2018</p> <p>Article spécial de la <i>Gazette des femmes</i>: « Que faire avec l'après-#MoiAussi, pour que les choses changent durablement en matière de violences sexuelles? »</p> <p>Annonce de collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Québec</p> <p>66 événements, dont 35 activités publiques et 31 entrevues</p> <p>29 316 personnes abonnées (une augmentation de 31,6% par rapport à 2016-2017)</p>
<b>4. Annuellement, favoriser le partage d'expertise avec les instances et les organisations régionales sur les sujets liés à la condition féminine</b>	<p>Nombre d'entrevues accordées en région</p> <p>Nombre de séances d'information tenues par les responsables régionales*</p> <p>Taux de participation et de satisfaction aux séances d'information*</p> <p>Nombre et nature de documents à portée régionale publiés*</p> <p>Nombre de consultations des sections régionales du site Web*</p> <p>Activités de sensibilisation, de transfert de connaissances et de collaboration</p> <p>Présence du Conseil dans des comités</p>	<p>2 entrevues accordées par la présidente à des médias régionaux:</p> <p>Radio-Canada Côte-Nord sur la place des femmes en politique 18 septembre 2017</p> <p>Radio-Gaspésie sur le 8 mars 2018</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p> <p>13 activités de présentation des travaux aux milieux intéressés</p> <p>10 participations à des comités spécifiques</p>

\* Ces indicateurs sont non applicables depuis la réorganisation administrative du Conseil en 2015.

Objectifs	Indicateurs et cibles	Résultats (2017-2018)
	Gestion du Centre de documentation Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie	118 demandes d'information et de recherche 1 426 prêts (ministères et organismes) 50 emprunts 155 nouveaux documents
<b>5. Favoriser la diffusion des publications du Conseil</b>	Nombre et nature des documents diffusés Nombre de visites sur le site Web de la <i>Gazette des femmes</i> et sur le site Web du Conseil	8 documents diffusés (détaillés à l'annexe V) 252 015 consultations uniques sur le site Web de la <i>Gazette des femmes</i> 104 442 consultations uniques sur le site Web du Conseil
<b>6. Contribuer à renforcer l'expertise et à développer les compétences nécessaires pour répondre aux priorités de l'organisation</b>	Dépôt d'un plan de développement 2015-2020 des ressources humaines Cible: 31 mars 2015	Mise en œuvre de la Stratégie de gestion des compétences et des connaissances des ressources humaines adoptée en 2014-2015
	Mise en place d'un plan de formation et de transfert de connaissances	3 jours/personnes d'activités en 2017-2018
<b>7. Établir des conditions favorables au développement d'un milieu de travail propice à la mobilisation du personnel</b>	Nombre et nature des activités réalisées	11 personnes ont bénéficié du <i>Programme de remboursement relatif à la pratique d'une activité physique régulière</i> , soit un peu plus de 40 % des membres du personnel  4 personnes ont bénéficié de la <i>Politique relative au soutien aux études à temps partiel</i> comparativement à aucune en 2016-2017  Le personnel s'est mobilisé pour le dépôt de la candidature du Conseil aux prix Zénith et a remporté le prix de la catégorie « Édition » pour sa brochure <i>Féminisme – nom commun, cause commune</i>  Sondage du personnel réalisé dans le cadre de la démarche de planification stratégique 2018-2021.  Mise en place du Plan d'organisation administrative 2017-2018
	Sondage de satisfaction du personnel réalisé Cible: du 2 au 31 mars 2017	Réalisé



# ANNEXE III

## ***CONSULTATION SUR L'ORGANISATION DES SOINS DE SANTÉ ET DU SOUTIEN POUR LES FEMMES ÂÎNÉES***

### **Les groupes suivants ont participé à toute la consultation :**

- ▶ Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)
- ▶ Réseau d'Action des Femmes Handicapées Canada (RAFH)
- ▶ Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)
- ▶ Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)
- ▶ Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU)
- ▶ L'Appui
- ▶ Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- ▶ Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- ▶ Syndicat québécois des employées et des employés de service (SQEES)

### **Les groupes suivants ont uniquement déposé un mémoire :**

- ▶ Femmes autochtones du Québec (FAQ)
- ▶ Fédération des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (FCAAP)
- ▶ Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (la Conférence)
- ▶ Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)



# ANNEXE IV

## PRINCIPALES ACTIVITÉS PUBLIQUES DE LA PRÉSIDENTE

Événement		Lieu et organisation	Date
<b>2017</b>			
1	Prix égalité Thérèse-Casgrain	Québec - Secrétariat à la condition féminine	4 avril
2	Événement <i>En marche pour la parité</i>	Québec - Groupe Femmes, Politique et Démocratie	26 avril
3	Participation à la présentation du rapport et à la consultation - Rapport 2019 sur la mise en œuvre de la Loi sur l'équité salariale	Québec - Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	15 mai
4	Participation au lancement du Colloque des Recherches féministes	Québec - Université Laval	25 mai
5	Dévoilement du monument Hommage aux femmes en politique	Québec - Assemblée nationale	1 <sup>er</sup> juin
6	Réception - Fête nationale du Québec	Québec - Premier ministre du Québec	22 juin
7	Lancement Stratégie gouvernementale <i>Ensemble pour l'égalité</i>	Québec - Secrétariat à la condition féminine	29 juin
8	Réception - Fête nationale de la République française	Québec - Consulat général de France	14 juillet
9	Réception - Jour de l'Indépendance des États-Unis	Québec - Consulat des États-Unis	20 juillet
10	Voir l'entrepreneuriat au féminin	Montréal - Réseau des Femmes d'affaires du Québec	28 août
11	Inauguration d'un pavillon de la YWCA	Québec - YWCA	7 septembre
12	Colloque <i>Femmes en finances</i>	Québec - Cercle finance du Québec	12 septembre
13	Lunch rencontre avec M <sup>me</sup> Marie-Jo Zimmermann, députée de l'Assemblée nationale française	Québec - Groupe Femmes, Politique et Démocratie	14 septembre
14	Dîner à l'occasion de la visite de M <sup>me</sup> Alda Greoli, vice-présidente et ministre de la Culture et de l'Enfance de la Fédération Wallonie-Bruxelles	Montréal - Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	19 septembre
15	Discours de la première ministre de l'Ontario - M <sup>me</sup> Kathleen Wynne	Québec - Assemblée nationale	21 septembre
16	Colloque <i>Progression et rétention des femmes dans les métiers traditionnellement masculins</i>	Québec - Université Laval	22 septembre

Événement		Lieu et organisation	Date
17	Journée de réflexion sur le revenu minimum garanti	Montréal - Conseil du statut de la femme, Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	25 octobre
18	Consultation pour la planification stratégique de l'Université Laval	Québec - Université Laval	26 octobre
19	Prix du Québec	Québec - Ministère de la Culture et des Communications	1 <sup>er</sup> novembre
20	<i>Gender Summit</i>	Montréal - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, les Fonds de recherche du Québec en collaboration avec Portia Ltd du Royaume-Uni.	7 novembre
21	Conférence-discussion : <i>La place des femmes dans les entreprises d'économie sociale</i>	Québec - YWCA	9 novembre
22	Gala Femmes d'influence de l'AFÉAS	St-Hyacinthe - AFEAS Richelieu-Yamaska	11 novembre
23	Lancement du programme Leadership au féminin	Québec - Chambre de commerce et d'industrie de Québec	15 novembre
24	Participation au dialogue public - Présidence canadienne du G7 2018: Quels enjeux?	Québec - Bureau du Protocole du Canada	16 novembre
25	Commission parlementaire sur le projet de loi n° 151	Québec - Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	23 novembre
26	Colloque <i>Femmes et féminismes en dialogue</i>	Longueuil - Université de Sherbrooke	28-29 novembre
27	Rencontre avec M <sup>me</sup> Christiane Taubira, ancienne Garde des Sceaux, ministre de la Justice, France	Québec - Consulat général de France	30 novembre
28	Commission parlementaire - <i>Place des femmes en politique</i>	Québec - Commission des relations avec les citoyens	6 décembre
29	Forum - <i>Agressions et harcèlement sexuels</i>	Québec - Ministre responsable de la Condition féminine	15 décembre
<b>2018</b>			
30	Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale	Montréal - Coroner en chef du Québec	12 janvier
31	Atelier <i>Femmes en TI</i>	Québec - TechnoCompétences	24 janvier
32	Conférence de M <sup>me</sup> Michelle Obama	Montréal - Chambre de commerce du Montréal métropolitain	5 février
33	Conférence <i>L'ACT</i>	Montréal - L'Actualité	21 février
34	Colloque <i>La parité, ça change le monde!</i>	Longueuil - Groupe Femmes, Politique et Démocratie	1 <sup>er</sup> mars
35	Dîner-conférence de la CCIQ	Québec - Chambre de commerce et d'industrie de Québec	20 mars

# ANNEXE V

## **DOCUMENTS PRODUITS PAR LE CONSEIL**

Au cours de l'exercice 2017-2018, le Conseil a produit 8 documents et diffusé 79 publications dans la *Gazette des femmes*.

### **Documents**

1. Portrait – *Les proches aidantes et les proches aidants au Québec. Analyse différenciée selon les sexes*  
67 p. (1 000 exemplaires, format papier et document numérique)
2. Capsule vidéo – *Violences et harcèlement à caractère sexuel – 8 raisons de se mobiliser*  
(document multimédia)
3. *La taxe rose : marketing, consommation et inégalités entre les sexes*  
38 p. (document numérique)
4. *Mémoire – La place des femmes en politique au Québec – Consultation de la Commission des relations avec les citoyens*  
26 p. (document numérique)
5. *Mémoire sur le projet de loi n° 151, Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*  
28 p. (document numérique)
6. Capsule vidéo – *Encourageons l'engagement des femmes en politique municipale!*  
(document multimédia).
7. *Portrait des Québécoises en 8 temps – Édition 2017*  
40 p. (2 500 exemplaires en format papier et document numérique)
8. Infographie Web – *Sexe, égalité et consentement – Guide d'accompagnement*  
(document numérique)

## Publications dans le magazine *Gazette des femmes*

### Contenu diffusé en ligne

#### Articles de fond

1. « Aimer sans compter? Danger! »
2. « Japon : elles font des sushis ou du saké malgré les tabous »
3. « La maternité sans papiers »
4. « *The Womanhood Project* : être femme, en mille variantes »
5. « Parce qu'on n'est pas faites en bois »
6. « Le *self-care* : une nouvelle injonction ? »
7. « Musique féministe pour se rincer les oreilles »
8. « Féministes à la page »
9. « Le roller derby, champion du féminisme »
10. « Afrique du Sud : l'apport inestimable des « gogos » »
11. « Allaitement : entre soutien et pression »
12. « Le clitoris sort de l'ombre »
13. « Dans la première école aborigène pour filles »
14. « Punk et femme d'affaires »
15. « Turquie : la caricature au service de la cause féministe »
16. « Les Canadiennes : elles lancent et comptent »
17. « Plus d'élues ou plus de pouvoir ? »
18. « Maman et réfugiée »
19. « Femmes autochtones : briser le cycle »
20. « Lutte contre le sexisme, luttes populaires »
21. « Féministes à la page, la suite »
22. « Des melons au goût amer »

23. « Femmes et carrière : saisir sa chance pour progresser »
24. « L'héritage actif d'*Idle No More* »
25. « Une géante des mathématiques partie trop vite »
26. « Titus, ou l'art de pulvériser les cadres »
27. « Trois sœurs contre une dictature »
28. « En Colombie, la paix s'accorde (aussi) au féminin »
29. « Une maison, deux familles »
30. « L'année féministe en 17 catégories »
31. « La parentalité est une femme blanche de classe moyenne »
32. « Sonia Sotomayor, la juge antidiscrimination »
33. « *13 Reasons Why* : la série qui déconstruit la culture du viol »
34. « Emma, féministe en chef malgré elle »
35. « Féministes à la page, prise 3 »
36. « Que faire avec l'après-#MoiAussi? »
37. « Sortir au temps du #MoiAussi »
38. « *Sugar babies* : une zone ni grise ni rose »
39. « Somalie : contrer les agressions impunies »
40. « Pourquoi ces femmes : note sur la série *Portraits de femmes* »
41. « Nikki Haley : la dissidente aux grandes ambitions »

## **Un Grand dossier (comptant 6 articles): Ça mange quoi en hiver le sexisme ordinaire ?**

1. « Quand le masculin l'emporte sur le féminin »
2. « Messieurs, faites des femmes de vous ! »
3. « Courtoisie ou galanterie ? »
4. « La taxe rose, non merci »
5. « La pub sexiste, ce fléau »
6. « Le sexisme du quotidien »

## **Billets de blogue**

1. « *Tinder, OkCupid, Bumble* et cie: glisser à gauche ? »
2. « Cesser de banaliser la violence sexuelle »
3. « Attention, ta mère t'endoctrine ! »
4. « Le célibat, ce problème qui n'en est pas un (ou vive le célibat ! ) »
5. « M.É.N.O.P.A.U.S.E. »
6. « Maltraitances gynécologiques : parlons-en ! »
7. « Je suis allée voir Hillary Clinton et je suis frustrée; voici pourquoi »
8. « Sois belle et tais-toi : quand le cinéma objectifie et bâillonne les femmes »
9. « Pourquoi il faut plus de femmes en technologies »
10. « Quand on s'arrache les cheveux devant la pilosité féminine »

## **Capsules vidéo**

1. La culture du viol en 64 secondes
2. La taxe rose en 68 secondes
3. Le *slut-shaming* en 56 secondes
4. Le *mansplaining* en 60 secondes

## **Articles de personnalités publiques se prêtant au jeu des cinq questions sur l'égalité**

1. Cathy Wong
2. Lili Boisvert
3. Marie-Soleil Dion
4. Julie Payette
5. Jean-Martin Aussant
6. Louis T

## **Commentaires illustrés (bandes dessinées)**

1. « La chronique beauté de Cathon – Conseil 1: le maquillage »
2. « La chronique beauté de Cathon – Conseil 2: la coiffure »
3. « La chronique beauté de Cathon – Conseil 3: visage parfait »
4. « Une soirée de filles réussie »
5. « Solidarité »
6. « En finir avec la culture des régimes »
7. « À quand des costumes non genrés ? »
8. « Mairesse »
9. « Labyrinthe »
10. « *Grease*: comment ça aurait dû se passer »
11. « *Return of the Jedi*: comment ça aurait dû se passer »
12. « *WonderWoman*: comment ça aurait dû se passer »



# ANNEXE VI

## **CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE**

### **SECTION 1**

#### CHAMP D'APPLICATION

1. Conformément au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (décret 824-98 du 17 juin 1998), le présent code établit les principes d'éthique et les règles de déontologie applicables aux administratrices publiques<sup>1</sup> du Conseil du statut de la femme.
2. Sont administratrices publiques les membres du Conseil du statut de la femme de même que la présidente du Conseil.
3. L'administratrice publique est tenue, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les règles de déontologie et les principes d'éthique prévus par la loi et par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, ainsi que ceux établis par le présent code qui lui sont applicables. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.

En cas de doute, l'administratrice publique doit agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

### **SECTION 2**

#### PRINCIPES D'ÉTHIQUE

4. L'administratrice publique contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de l'État. En harmonie avec la mission du Conseil, elle œuvre de manière à favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.
5. Afin de concrétiser la mission du Conseil, l'administratrice publique s'engage à promouvoir les valeurs suivantes :
  - a. l'équité entre les femmes et les hommes;
  - b. l'ouverture et la solidarité dans l'optique de tenir compte des situations diverses vécues par l'ensemble des Québécoises;
  - c. l'indépendance afin de jouer de façon crédible son rôle auprès du gouvernement;
  - d. la vigilance pour s'assurer de la progression constante des conditions de vie des femmes vers l'égalité.

## **SECTION 3**

### **RÈGLES DE DÉONTOLOGIE**

#### **RIGUEUR ET INTÉGRITÉ**

6. L'administratrice publique exerce ses fonctions au meilleur de ses aptitudes et de ses connaissances avec rigueur, assiduité, diligence et intégrité.

#### **DISCRÉTION**

7. L'administratrice publique est tenue à la discrétion sur ce dont elle a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenue, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher une administratrice publique liée à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ni de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le Conseil exige le respect de la confidentialité.

8. Le membre invité à représenter le Conseil ou à parler au nom de celui-ci ou en tant que membre du Conseil doit obtenir au préalable l'autorisation de la présidente.

#### **NEUTRALITÉ POLITIQUE**

9. L'administratrice publique doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations politiques partisans.
10. La présidente fait preuve, en outre, de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.

#### **CONFLITS D'INTÉRÊTS**

11. L'administratrice publique évite de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

Elle doit dénoncer au Conseil tout intérêt direct ou indirect qu'elle a dans un organisme, une entreprise ou une association, intérêt susceptible de la placer dans une situation de conflit d'intérêts.

12. La présidente ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui du Conseil. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation, pourvu qu'elle y renonce ou en dispose avec diligence.

Toute autre administratrice publique qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, intérêt qui met en conflit son intérêt personnel et celui du Conseil, doit, sous peine de révocation, dénoncer par écrit cet intérêt à la présidente et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel elle a cet intérêt. Elle doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.

En cas de contestation, le Conseil décide si la membre est en conflit d'intérêts sur la question et cette membre n'a pas le droit de voter sur la question de savoir si elle est en conflit d'intérêts.

Cet article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher une administratrice publique de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein du Conseil par lesquelles elle serait visée.

13. L'administratrice publique ne peut confondre les biens du Conseil avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.
14. L'administratrice publique ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher l'administratrice publique liée à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ou de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le Conseil exige le respect de la confidentialité.

15. L'administratrice publique n'a droit pour l'exercice de ses fonctions qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

L'administratrice publique ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

16. L'administratrice publique ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour elle-même ou pour un tiers.
17. L'administratrice publique doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

#### APRÈS-MANDAT

18. L'administratrice publique qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au Conseil.
19. L'administratrice publique qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Conseil ou un autre organisme ou entreprise avec lequel elle avait des rapports directs importants au cours de l'année précédant la fin de son mandat.

#### **SECTION 4**

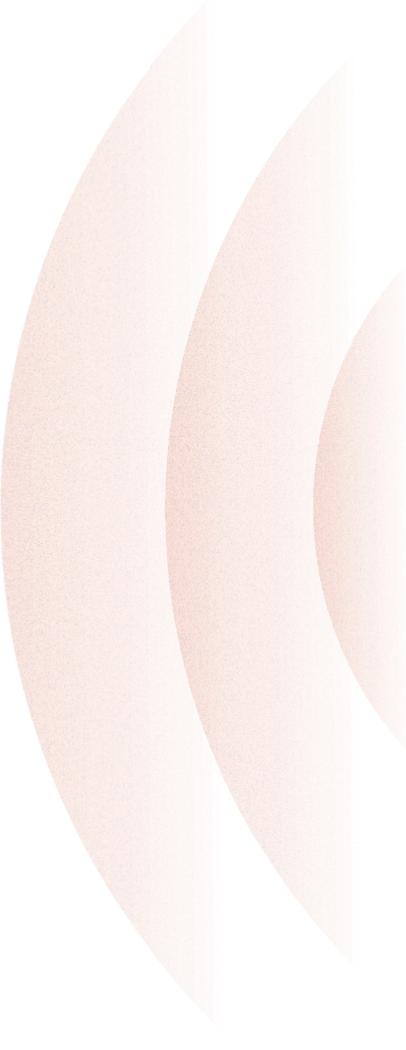
##### MESURES D'APPLICATION

20. La présidente du Conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administratrices publiques du Conseil.
21. En cas de manquement à l'éthique et à la déontologie, le processus disciplinaire applicable est celui prévu au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics.









[csf.gouv.qc.ca](http://csf.gouv.qc.ca)